

Le hadith Ath-Thiqleyn, hadith des deux trésors

<"xml encoding="UTF-8?">

Le hadith des deux trésors, Ath-Thiqleyn

Allah a mis une promesse dans la descendance du Prophète Mohammed (saw) comme pour la descendance de Abraham (saw). Jamais une descendance n'a été aussi bénêt que celle d'Abraham (saw), d'Imran et du Prophète Mohammed (saw). Le Hadith des " deux trésors ou deux poids " (Ath-Thiqleyn), est l'un des plus authentiques aussi bien chez les Sunnites que les Chiites, témoignant du rang et de l'importance de Ahl el Beyt dans l'Islam.

Hadith Ath-Thiqleyn :

«Je vous lègue deux poids: le premier c'est le Livre de Dieu dans lequel sont votre Guidance et votre Lumière. Puisez dans ce Livre et accrochez-vous à ce Livre et à ma descendance (Ahl-ul-Beyt), ma descendance, ma descendance. », d'après Sahih Muslim de Muslim, Tome II à la page 238.

Suite

J'ai entendu le Messenger de Dieu, Dieu le bénisse et lui donne la Paix, dire: "O vous, les gens, en vérité j'ai laissé parmi vous ce grâce à quoi vous ne vous égarerez pas après moi si vous vous en saisissez: les deux trésors (ath-thiqlayn), l'un étant plus grand que l'autre; le Livre de Dieu, une corde tendue entre le ciel et la terre, et ma famille, les gens de ma demeure. En vérité, ces deux-là ne se sépareront pas jusqu'à ce qu'ils viennent me rejoindre au bassin [paradisique]."

transmise par Abou Saïd al- Khodrî, est retenue (avec de minimes variations) par :

* Ibn Hanbal (Mosnad, vol.3, p.59, had.11578 ; Fadâ'ilo s-sahâba, vol. 2, p.585, had.990),
Musnad tome V pages 182 et 189 ; tome III pages 17 et 26,

* At-Tabarânî (al-Mo'djam al-kabîr, vol.3, p.65-66, had.2678), également dans Al Kanz page 44 tome I ;

* Ibn Abî 'Asim (As-Sonna, v.2 p.645, had.1553),

Cette même version est aussi rapportée par Tirmidhî, mais d'après Zayd Ibn Arqam (Sonan, vol.5, p.663, had.3788).

Parmi les autres références Sunnites de ce hadith, on peut encore citer :

- * MOSLIM, as-Sahîh, vol.4, p.1873-1874, Kitâb fadâ'il as-sahâba, bâb min fadâ'il 'Alî, had. 2408 ;
- * IBN HANBAL, al-Mosnad, vol.3, p.14 had.11116, p.15 had. 11146, p.26 had.11227; vol.4, p.366 ; vol.5, p.181 had.21618 ;
- * HAKIM NAYSABURI, al-Mustadrak 'alâ s-sahîhayn (avec en bas de page le Talkhîs al-mostadrak de Dhababî), vol.3, p. 109, 110, 148, 533 ;
- * TABARANI, al-Mo'djam al-kabîr, vol.3, p.65-67 had. 2678-2683; vol.5, p.182 had. 5026, p.186 had. 5040, etc
- * IBN KATHIR, Tafsîr, en commentaire de Cor. 42.23, et al-Bidâya wa n-nihâya, vol.5, p.209; etc.

Suite

Tirmidhî rapporte (Sonan, vol.5, p .662, had.3786), d'après Djâbir Ibn 'Abd Allâh:

"J'ai vu le Messenger de Dieu, Dieu le bénisse et lui donne la Paix, lors de son pèlerinage, le jour de 'Arafa. Il était monté sur sa chamelle [nommée] Qaswâ' pour faire une khotba et je l'ai entendu dire: "O vous, les gens, en vérité j'ai laissé parmi vous ce grâce à quoi vous ne vous égarerez pas si vous vous en saisissez: le Livre de Dieu et ma famille, les gens de ma demeure."

Et Tirmidhî précise que la même chose a aussi été rapportée par Abou Dharr, Abou Sa'îd al-Khoudrî, Zayd Ibn Arqam et Hodhayfa Ibn Asîd.

Conclusion

Ce hadith de toute première importance est mise en avant par les Chiites pour démontrer la

véracité de Ahl el Beyt en tant que guide de tout les Musulmans.

De tout ce qui précède nous concluons simplement qu'à la question « vers qui se diriger pour avoir la bonne interprétation du Coran », Dieu nous répond par le billet de son Prophète : « vers la descendance purifiée du Prophète ».

Le hadith Ath-Thiqleyn prouve que Allah qui a purifié Ahl el Beyt, les a placés au dessus des autres Musulmans, de par leur rangs, en les liant au Saint Coran jusqu'au jour dernier. Le Prophète Mohammed (saw) a garantît à sa Umma qu'elle ne tomberait jamais dans l'égarement si celle-ci se rangait derrière le Saint Coran et sa Descendance :

" Vous ne vous égarerez pas après moi si vous vous en saisissez : les deux trésors (ath-thiqalayn), l'un étant plus grand que l'autre ".

Cette désignation clair et limpide est la preuve imbattable que les Ahl el Beyt dont le Prophète Mohammed (saw) est le premier membre, sont les garants du Message apporté par Mohammed (saw), du Coran et de la Sunna véritable, héritier du savoir suprême et la source de Guidance pour la Umma. Ils sont les guides politique (Khalife) et religieux (Imam) de la Nation. Des guides impeccables, que Dieu a préservés de la souillure, du péché, de la mégarde, des manquements, de l'oublie et de l'erreur.

La question qu'il faut se poser est pourquoi cette volonté de Dieu, ordonné par son Prophète (saw) dans de nombreux hadith dont le grand hadith Ath-Thiqleyn, n'a pas été respecté après la disparation de notre Prophète (saw), entrainant aussitôt la Umma dans une désastreuse division que l'on paye jusqu'a aujourd'hui.

Par Islamiya